

Dans son analyse annuelle, "Regard sur l'éducation", dévoilée mardi 13 septembre, l'OCDE a scruté le salaire des enseignants. Un sujet qui fait débat à l'heure où l'école s'installe comme thème central dans la pré-campagne électorale de 2012. A droite comme à gauche, il est déjà question de revalorisation. Quelques données pour alimenter la polémique.

Leçon 1 : l'enseignant français gagne moins que ses voisins

"En France, le salaire moyen des enseignants du primaire ou du secondaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE, aussi bien pour les enseignants débutants, que pour ceux qui ont 10 ou 15 ans d'expérience professionnelle. Seuls les salaires en fin de carrière sont légèrement au dessus de la moyenne des pays", rappelle Eric Charbonnier, analyste à l'OCDE. Le salaire statutaire – c'est-à-dire le salaire sans les primes et les heures supplémentaires - des enseignants ayant 15 ans d'ancienneté s'établit, en moyenne en 2009, à 24 422 euros dans l'enseignement primaire, contre 28 507 dans la moyenne des pays de l'OCDE. Il est de 26 267 euros dans le premier cycle de l'enseignement secondaire alors que dans la moyenne des pays il se monte à 30 549. Les professeurs de lycée, eux, ont un salaire de 26484 euros contre 32 030 en moyenne ailleurs. A ce salaire statutaire, il faut évidemment ajouter les primes, qui sont en moyenne de l'ordre de 10 % dans la profession et les heures supplémentaires ; éléments que l'OCDE ne prend pas en compte.

Leçon 2 : entre 2000 et 2009, le salaire des enseignants a diminué en France

"Depuis 1995, le salaire des enseignants a crû dans les deux tiers des pays de l'OCDE. Pas en France", explique l'analyste. C'est en Estonie, en République tchèque et en Turquie que les progressions ont été les plus fortes. Elles ont même été nettement supérieures à 50 %. Les seuls pays qui échappent à ce constat sont l'Australie, la France, le Japon et la Suisse. Si l'on prend l'année 2005 comme référence, qu'on lui affecte une base 100 et qu'on regarde ensuite la variation du salaire statutaire en euros constants corrigés de l'inflation, on observe que le salaire des enseignants français a décliné. Dans le premier degré, il était à l'indice 107 en 1995 et est tombé à l'indice 95 en 2009. En collège, il est passé de 109 à 95 entre les mêmes dates et en lycée, de 108 à 95. Dans les trois cas, et selon la même base, la moyenne des pays de l'OCDE est à 107.

Les données OCDE ne prennent pas en compte la revalorisation des premières années de métier que Luc Chatel a mis en place à la rentrée 2010. Elle ne concerne d'ailleurs que les huit premières années de métier et sont très rapidement dégressives. Les statistiques oublient aussi les heures supplémentaires qui représentent aujourd'hui un montant global annuel d'1,5 milliard d'euros, mais sont très inégalement réparties entre les enseignants ; sont quasiment imposées à certains, alors que d'autres en voudraient qui ne s'en voient pas proposées. Pourtant, ces nouveautés n'invalident pas l'analyse de l'organisme international.

Leçon 3 : la France consacre une part moindre de sa richesse à payer ses profs

Dans la plupart des pays le pourcentage du PIB par habitant qui est consacré à l'éducation a diminué entre 2000 et 2009. C'est en Australie, en Corée, en France, au Japon et en Suisse que le salaire des enseignants en pourcentage du PIB a le plus diminué. Il est toutefois resté nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE partout, sauf en Australie et en France. A l'inverse, le salaire des enseignants a augmenté en pourcentage du PIB au Danemark, au Portugal et en République tchèque entre 2000 et 2009.

Maryline Baumard